

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

•Science
Démissions de chercheurs après des scandales éthiques

Trois scientifiques connus dans leurs domaines aux Etats-Unis ont été poussés à la démission depuis 10 jours après des révélations accablantes sur leurs méthodes, signe de la vigilance accrue de la communauté scientifique sur les questions de déontologie. La chute la plus spectaculaire concerne l'ancien médecin-chef du grand centre de lutte contre le cancer Memorial Sloan Kettering, à New York : José Baselga, auteur de centaines d'articles de recherche sur le cancer. ProPublica, organisation de journalisme d'investigation, et le New York Times ont révélé que le médecin avait omis de déclarer dans des dizaines d'articles de recherche qu'il avait reçu des millions de dollars de compagnies pharmaceutiques et médicales, alors que ces déclarations sont généralement requises par les revues. Les liens entre un médecin conduisant un essai clinique et les fabricants du médicament ou du matériel médical utilisé dans l'étude peuvent influencer sur la méthodologie et, in fine, les résultats.

• Intempérie
Des pluies au nord-est de la Tunisie, 4 morts

Des pluies diluviennes se sont abattues sur le Cap Bon, péninsule du nord-est de la Tunisie, donnant lieu à d'impressionnantes inondations qui ont fait au moins quatre morts et ont détruit routes, commerces et véhicules par dizaines. L'eau est montée jusqu'à 1,70 m dans certains quartiers de Nabeul, chef-lieu du gouvernorat, où de nombreux ponts et routes ont été endommagés, après ces pluies record qui ont parfois constitué l'équivalent de plus de six mois de précipitations. Le bilan est grimé à quatre morts, deux hommes âgés et deux sœurs emportés par les flots, a indiqué, hier, le ministère de l'Intérieur.

• Transport
Des voiturettes solaires pour remplacer les taxis-brousse

Des voiturettes solaires, à trois roues, pour remplacer les assourdissants et polluants taxis-brousse ou "wôro-wôro" en Côte-d'Ivoire : c'est le pari de Jacqueline, station balnéaire à l'ouest d'Abidjan, qui ambitionne d'être la première cité écologique de Côte d'Ivoire. "C'est moins cher et tranquillisant!", affirme Sandrine Tétélo, une commerçante de Jacqueline, à propos de ces tricycles solaires de fabrication chinoise. Ces voiturettes à trois roues, mesurant 2,7 mètres de long et deux de haut, sont couvertes des panneaux photovoltaïques chargeant six batteries de 12 volts. Autonomie de circulation: 140 kilomètres.

Rassemblés par C.G.K

Vie des syndicats/Affiliation du Sypross-Cnss à Dynamique Unitaire Pour une meilleure défense du droit de ses syndiqués



Photo : Chris OYAME

Les leaders du Sypross-Cnss et de DU pendant de leur décision d'affiliation.



Photo : Chris OYAME

Plusieurs membres du syndicat de la Cnss étaient présents.

C.O

Libreville/Gabon

LE Syndicat des professionnels de sécurité sociale de la Caisse nationale de sécurité sociale (Sypross-Cnss s'est affilié, dernièrement, à la centrale syndicale Dynamique unitaire (DU). C'était à l'esplanade de l'immeuble rénovation à Libreville, en présence de plusieurs membres de deux entités syndicales.

Il y a encore peu, le Sypross-Cnss était encore membre de la Confédération démocratique des travailleurs du Gabon

(Codetrag). Suite à des incompréhensions, le syndicat des personnels de la caisse a démissionné de celle-ci pour adhérer désormais à Dynamique Unitaire. Au motif que la DU défendrait mieux les intérêts de ses membres. «Nous vous informons que la Codetrag que nous venons de quitter est restée muette, sans vouloir s'impliquer dans les activités de notre syndicat au sein de la Cnss» a justifié le secrétaire général de la Sypross-Cnss, Pascal Nkoulou. Non sans préciser que le Sypross-Cnss défend les droits de ses adhérents depuis 2016. Au nombre des griefs retenus contre la Confédération démocratique des

travailleurs du Gabon (Codetrag), le secrétaire général du Sypross-Cnss a cité : le second tour de l'élection des délégués du personnel de la Cnss qui, selon lui, s'était déroulée dans le mépris de la loi. «Nous avons interpellé notre centrale à ce sujet. Mais à notre grande surprise, elle a cautionné cette élection», dénonce-t-il. Et c'est la goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase. Ainsi le Sypross-Cnss décide d'intégrer la DU. Estimant que c'est la centrale qui se bat le mieux pour les droits des travailleurs.

Évoquant ensuite l'aspect lié aux affectations des délégués du personnel à l'intérieur du pays, Pascal

Nkoulou exige l'annulation pure et simple de ces mesures qu'il juge iniques. «On n'affecte pas le président d'un syndicat à l'intérieur du pays, selon les conventions internationales que le Gabon a signées. Nous demandons donc l'annulation de cette décision. C'est non négociable», a-t-il martelé. Ajoutant dans le même registre le licenciement des techniciennes de surface qui ont pourtant, selon lui, des contrats à durée indéterminée avec la Cnss. Voilà pourquoi il exige également à la directrice générale, Dr Nicole Assélé, de payer les allocations des congés aux techniciennes de surface qui ne les ont toujours pas per-

çues. Au terme de cette nouvelle convention de lutte syndicale commune, la troisième vice-présidente de DU a déclaré ce qui suit : «l'apport de DU auprès des agents de la Cnss est de faire en sorte que la législation soit appliquée car, il y a des conventions qui régissent le droit syndical dans notre pays. La DU sera aux côtés des travailleurs de la Cnss pour demander à leur tutelle de respecter les droits des travailleurs. Parce que sans le respect de ces textes, les travailleurs ne peuvent pas éclore», a ajouté la troisième vice-présidente de Dynamique unitaire.

Vie des syndicats/Suite à la lettre du président du Sypross-Cnss Le Bureau exécutif de la CODETRAG s'explique



Photo : Adjai Nkoutoume

Alphonse Ella Beyeme et les autres membres du Bureau de la centrale syndicale lors du point-press.

AN

Libreville/Gabon

DANS une correspondance adressée au Bureau national exécutif de la confédération démocratique des travailleurs du Gabon (CODETRAG), le président de Sypross-Cnss, Richard Ndi Bekoung, accuse cette centrale syndicale de ne l'avoir pas soutenu lors de ses nombreuses confrontations avec son employeur,

la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss). Face à cette situation ou "accusation gratuite", le Bureau national exécutif de la CODETRAG a fait une déclaration, il y a peu, du côté de la commune d'Owendo, aux fins de livrer à l'opinion sa version des faits. Devant la presse nationale, le secrétaire général de cette centrale syndicale, Alphonse Ella Beyeme, a indiqué que la Confédération démocratique des travailleurs du Gabon n'a pas pour rôle de s'immiscer

dans "des conflits politico-politiciens gérés par un petit groupe de personnes se déclarant être des syndicalistes, qui choisissent les quartiers sous-intégrés pour organiser des rencontres dans le cadre syndical (...) le rôle de la CODETRAG se limite plutôt, et de manière stricte, à assurer l'éducation ouvrière et de prendre part aux négociations des conflits entre travailleurs et employeurs". Sur ce, le secrétaire général de la centrale syndicale, Alphonse Ella Beyeme a gen-

timent demandé au président du Sypross-Cnss, M. Ndi Bekoung, de relire les statuts et le règlement intérieur de son syndicat, de même que les conventions

collectives de son entreprise (Cnss) avant de faire des procès d'intention ou des déclarations qui donnent une image négative des travailleurs.

